

2025



PROJET PÉDAGOGIQUE

de la fontaine enchantée

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant : « **Reconnaitre à l'enfant le droit au repos et aux loisirs**, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.



Inter-centre culturel



Amitié



Découverte sportive



inter-generation



LE SOMMAIRE

PREAMBULE LE MOUVEMENT FAMILLES RURALES

1- DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

- 1) NATURE DE LA STRUCTURE
- 2) ORGANISATEUR
- 3) LIEU D'IMPLANTATION
- 4) EFFECTIFS
- 5) PÉRIODE D'OUVERTURE
- 6) HORAIRES D'OUVERTURE
- 7) LIEU D'ACCUEIL
- 8) ACTIVITÉS DOMINANTES
- 9) MODALITÉS D'INSCRIPTIONS
- 10) TARIFS
- 11) RESPONSABILITÉS DE L'ACCUEIL

2- LES LOCAUX DE LA STRUCTURE

3- LES INTENTIONS EDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUE

- 1) PERMETTRE À L'ENFANT DE DEVENIR PROGRESSIVEMENT AUTONOME
- 2) FACILITER L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE ET DU SAVOIR À TRAVERS LE JEU
- 3) DÉVELOPPER LE RESPECT, L'ENTRAIDE, LE FAIR-PLAY ET LA SOLIDARITÉ

4- LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

- 1) RÈGLES DE VIE DE LA STRUCTURE
 - ÊTRE PÉDAGOGUE FACE À LA SANCTION
 - GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS
 - PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT, SELON SON RYTHME ET SES BESOINS
- 2) DÉROULEMENT D'UN TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- 3) DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE EN ACCUEIL DE LOISIRS JOURNÉE TYPE
- 4) LES SÉJOURS
- 5) LA PLACE DES FAMILLES

5- LES MOYENS

- 1) MOYENS HUMAINS: ORGANIGRAMME RÔLES DE CHACUN ET SON ORGANISATION LA FORMATION
- 2) MOYENS FINANCIERS: BUDGETS
- 3) MOYENS MATERIAUX
- 4) MOYENS IMMOBILIER: PLAN DES LOCAUX
- 5) MOYENS LOGISTIQUES

6- LES MOYENS DE COMMUNICATION

- 1) TÉLÉPHONE, LE MAIL, LE SITE INTERNET LE PORTAIL
- 2) LES RÉSEAUX
- 3) L'AFFICHAGE

7- EVALUATION/BILAN



FAMILLES RURALES : UN MOUVEMENT AU SERVICE DES FAMILLES

Depuis plus de soixante ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l'épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.

Ces activités s'attachent à faire vivre les valeurs du Mouvement au travers de l'action locale, communale ou intercommunale.

Mouvement reconnu d'Utilité Publique, Familles Rurales s'implique dans les débats parlementaires et exprime, à tous les échelons, les propositions qui lui semblent les plus favorables à l'épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

Les loisirs des enfants et des jeunes sont pensés et organisés en référence aux valeurs définies dans le projet du Mouvement :

- La famille, lieu privilégié d'épanouissement et de construction de la personne
- L'implication de toutes les générations
- La responsabilité des familles et leur coresponsabilité avec des équipes d'animation
- L'ouverture à tous, quels que soient les choix politiques ou confessionnels dans un esprit de tolérance
- Le respect du cheminement de chacun

Le Mouvement Familles Rurales ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l'écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non-violence et au respect.

Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l'Etat, des institutions et des instances européennes.



Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant : « Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

Pour Familles Rurales en effet, les loisirs contribuent à l'épanouissement de tous en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les loisirs, complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'autonomie et la prise de responsabilités en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

Les orientations éducatives définies par Familles Rurales en lien avec le projet du Mouvement structurent les loisirs développés au sein du Mouvement. Elles sont déclinées dans les accueils de loisirs, les séjours de vacances, et les accueils de jeunes organisés par Familles Rurales et sont mises en cohérence avec les attentes et les besoins des familles du milieu rural.

La place de la Famille

La famille n'est pas seulement utilisatrice, mais partenaire : elle peut participer à la vie de la structure au travers de diverses activités. Les parents pourront être sollicités pour aider à encadrer une activité organisée par le centre, sans toutefois se substituer au personnel encadrant obligatoire. Les activités à l'initiative des parents ne présentant pas de caractère dangereux et n'exigeant pas de qualifications particulières doivent faire l'objet d'un accord de l'équipe d'animation. Suivant la nature de l'activité proposée, une qualification est exigée.

Les familles sont membres de l'association Familles Rurales par leur adhésion à la structure. Une journée « porte-ouverte » peut être organisée en début d'année scolaire pour la visite des locaux, puis une rencontre parents-enfants-professionnels a lieu en cours d'année pour faire découvrir aux familles les activités réalisées par les enfants. Un goûter de fin d'année avec les parents est prévu.

L'équipe d'animation devra entretenir une communication régulière avec les familles, et avec les enfants, ceci afin d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Les actions mises en place seront en accord avec des objectifs éducatifs de respect, de responsabilité et de plaisir.

INTRODUCTION



L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. A ce titre, chaque directeur rédige, avec son équipe, un projet pédagogique dans lequel il va énoncer ses objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il doit permettre de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale, dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble. Il doit permettre à l'équipe d'élaborer les axes de travail, les grandes lignes à suivre.

Le projet pédagogique présente non seulement les objectifs que se fixent le directeur et l'équipe d'animation, mais également les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé, il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens. Ce texte doit être dans les esprits de chacun pour qu'on puisse sans cesse s'appuyer dessus.

Ce projet reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun. En aucun cas ce projet n'est clos puisqu'il reste avant tout un travail d'équipe.

I - DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE



1) Nature de la structure :

"La fontaine enchantée" est le nom de l'accueil de loisirs de la commune de Péron qui accueille les enfants de la commune et des communes voisines sur les temps périscolaires, mercredis et vacances.



2) Organisateur :

L'Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse (AFREJ) gère l'accueil de loisirs.

Cette association est affiliée de la Fédération Familles Rurales de l'Ain dont le siège est à Bourg en Bresse.

Un comité de pilotage avec la Mairie est en place pour garder le contact entre partenaires.



3) Lieu d'implantation géographique :

PERON est situé dans le Pays de Gex, au pied du Jura. A ce jour, nous comptons 2 838 habitants répartis sur 2 601 ha. Le patrimoine dispose de forêts, champs, commerces, artisans. 51 associations sportives et culturelles dynamisent le village. PERON reste un milieu rural tout en offrant la possibilité d'accès à la ville : des bus de ligne assurent la liaison avec la plaine.



4) Effectifs :

Les normes d'encadrement varient en fonction de l'effectif, de l'âge des enfants accueillis et des activités proposées.

En Accueil de Loisirs (mercredi, vacances), l'effectif requis est :

- Un animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans.
- Un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

En Accueil périscolaire, l'effectif est le suivant :

- Un animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans.
- Un animateur pour 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Le directeur est inclus dans les quotas d'encadrement lorsque l'effectif d'enfants accueilli ne dépasse pas 50.

En ce qui nous concerne, la structure peut accueillir jusqu'à 90 enfants en périscolaire et 50 enfants les mercredis et les vacances.

5) Périodes d'ouverture :

La structure est ouverte en période scolaire :

- De 7h à 8h30 tous les jours avant l'école
- De 16h à 18h30 tous les soirs après l'école
- De 7h à 18h30 le mercredi





Elle est également ouverte durant les vacances d'Automne, d'Hiver et de Printemps puis tout le mois de Juillet, ainsi que la dernière semaine d'Aout. Pour chaque période de vacances, l'Accueil de Loisirs est ouvert de 7h à 18h30.

Pour les vacances, des séjours peuvent être organisés, de trois à quatre nuits consécutives.

La structure est fermée durant les vacances de Noël et trois semaines début août.

6) Horaires d'ouverture :

Périscolaire :

- Accueil le matin : de 07h15 à 08h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Accueil le soir : de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les animateurs vont chercher les enfants après la classe et les emmènent vers le lieu d'accueil relatif à son âge. Les parents viennent chercher leur enfant dans la salle auprès d'un animateur.)



Mercredis et Vacances :

- Journée : de 07h15 à 18h30.

- Demi-journée sans repas : de 07h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

- Demi-journée avec repas : de 07h15 à 13h30 et de 12h00 à 18h30

7) Lieu d'accueil :

Depuis l'année 2018, la structure est installée dans ses nouveaux locaux : 98 rue du Mail. L'accueil de loisirs continue à utiliser des locaux situés à l'école et la salle champ fontaine. (Cantine scolaire, salle champ fontaine, salle de repos, salle d'activité, salle de classe ...)

8) Les activités dominantes :

L'Accueil de Loisirs est un lieu de socialisation avec une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale. C'est un lieu de collectivité, d'épanouissement et de détente. Des activités diversifiées sont proposées aux enfants, excluant les cours et apprentissages particuliers. Un lieu au calme est proposé aux plus grands qui souhaitent faire leur devoir en autonomie.

Un projet d'animation est créé chaque année par l'équipe d'animation. Ce projet tente chaque année de répondre aux objectifs du projet pédagogique et propose un accompagnement évolutif aux enfants.

L'accueil de loisirs propose diverses activités pour un large public :

- L'accueil périscolaire
- L'accueil en mercredi
- L'accueil extrascolaire pendant les vacances
- L'accueil pré-ados/ados
- Les séjours courts



- Les activités familles 5 dans l'année (cuisine en famille/halloween/ printemps du sport/ cluedo géant/ sortie à thème)

9) Modalités d'inscriptions :

Voir le règlement intérieur joint.

10) Tarifs :

Une carte d'adhésion obligatoire de 25€ est demandée par famille et par an (du 1er janvier au 31 décembre). Avec cette carte, vous bénéficiez de l'assurance RC collective de la Fédération Familles Rurales auprès de qui nous sommes affiliés.



Nous proposerons 6 tarifs différents correspondant à des parts de revenus (quotient).

Le QF se calcule de la manière suivante :

$(1/12^{\text{ème}}$ des revenus annuels N-2 du foyer + Allocations Mensuelles) / Nombre de parts du foyer.

CATEGORIE	QUOTIENT
A	0 à 670
B	671 à 820
C	821 à 940
D	941 à 1500
E	1501 à 2000
F	2001 à 2500
G	2501 0 +

Périscolaire MATIN et SOIR

Prix à la séance par matin et soir de garde selon un quotient familial pour l'accueil en permanent.

Grille proposée - septembre 2025			
Quotient familial	Tarif matin	Tarif soir	Tarif soir
	07h15 / 08h30	16h30 / 18h00	16h30 / 18h30
A	1,8	2,8	3,8
B	2	3	4
C	2,2	3,2	4,2
D	2,4	3,4	4,4
E	2,6	3,6	4,6
F	2,8	3,8	4,8
G	3	4	5

Mercredi et Vacances Scolaires

Le prix de la journée, ou demi-journée est par enfant et selon la grille de quotient :

ACCUEIL DE LOISIRS / ENFANTS DE PERON					
Quotient familial	Journée avec	Matin	Après-midi	Repas seul	Forfait 5 jours
	07h15 / 18h30	07h15 / 12h00	13h30 / 18h30	11h45 / 13h30	
A	20,5	9,5	10,5	6	88
B	22,5	10,5	11,5	6	96
C	24,5	11,5	12,5	6	104
D	26,5	12,5	13,5	6	112
E	28,5	13,5	14,5	6	120
F	30,5	14,5	15,5	6	128
G	32,5	15,5	16,5	6	136

Le forfait 5 jours est valable uniquement pour les enfants résident à Peron.

Pour tout enfant ne résidant pas à Péron, une majoration de 4€ par enfant et par jour est demandée. (Les prix indiqués tiennent compte de cette majoration).

Quotient familial	Journée avec repas	Matin	Après-midi	Repas seul
	07h15 / 18h30	07h15 / 12h00	13h30 / 18h30	11h45 / 13h30
A	24,5	13,5	14,5	6
B	26,5	14,5	15,5	6
C	28,5	15,5	16,5	6
D	30,5	16,5	17,5	6
E	32,5	17,5	18,5	6
F	34,5	18,5	19,5	6
G	36,5	19,5	20,5	6

11) Responsabilités de l'accueil :

A l'arrivée, le centre est responsable de votre enfant dès qu'il est confié à un animateur dans la salle d'accueil (et non déposé quel que soit l'âge de l'enfant). Pour le départ, s'il y a plusieurs enfants, ils seront remis en même temps à la personne chargée de venir les chercher qui les attend dans le couloir. La transmission de responsabilité se fait dans le couloir/hall et dans ces conditions.

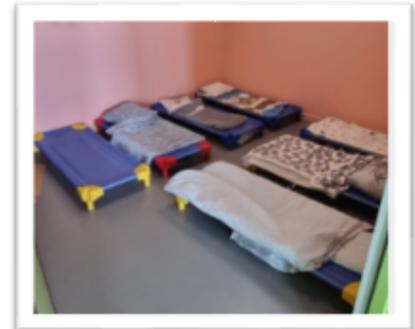
2-LES LOCAUX



Depuis 2018 un nouveau bâtiment est dédié à l'accueil de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaire avec:



une salle de 82.65 mètre carré comprenant 5 sanitaires adaptés aux petits. Ainsi que 2 salles de siestes de 10 mètres carré chacune



une salle d'environ 60 mètre carré comprenant 4 sanitaires pour grand

une salle d'environ 30 mètre carré. 2 locales de rangements sont juxtaposées à la salle.





1 bureau de la direction de 15 mètres carré

L'ensemble de l'espace est clôturé et sécurisé. L'entrée se fait automatique par digicode/vidéophone.

Pendant les périscolaires du matin et du soir, nous sommes situés dans les locaux de l'école.
Nous avons à disposition;



une salle d'environ 40 mètre carré



la salle des fêtes du village de plus de 580 mètres carré

3-LES INTENTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES



1) Projet éducatif de la structure

Les valeurs humaines défendues par Familles Rurales sont les suivantes :

- **Etre acteur de sa vie** : La responsabilité constitue une base fondamentale du développement de la personne et de la famille. Chacun a besoin de faire son propre chemin vers l'autonomie pour être capable de s'assumer progressivement dans la vie. Pour Familles Rurales, développer le sens de l'effort contribue à la liberté de la personne et à son épanouissement, ainsi se construit sa vie responsable.
- **Respecter les différences** : La différence se vit comme une richesse, exprimer ses idées constitue un acte essentiel de citoyenneté. Il faut savoir entendre les idées des autres et pouvoir dire ce que l'on pense.
- **Etre solidaire et créer des liens** : La solidarité doit se vivre au quotidien à partir de la volonté des familles de rechercher ensemble une solution aux besoins de chacun.
- **Accueillir et soutenir les plus fragiles** : L'attention aux plus faibles est avant tout une question de relation humaine qui se vit dans le voisinage. Familles Rurales cherche à favoriser cette relation.
- **S'engager dans la société** : Les familles ont des droits mais aussi des devoirs. Pour s'exercer réellement, la démocratie a besoin de la participation. Les familles contribuent à cette vie démocratique.

Pour ce qui est des loisirs de l'enfant, prendre son temps est une nécessité. **Le respect des rythmes** de l'enfant et le respect de ses envies sont des valeurs éducatives primordiales.

2) Les intentions éducatives de la direction et de son équipe pédagogique

Elles traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein de la structure.

Bien que l'accueil de loisirs ait les mêmes horaires que l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Trois objectifs pédagogiques sont développés ci-dessous selon les tranches d'âge. L'équipe pédagogique va tout au long de l'année créer des activités et organiser les temps d'accueil de façon à répondre à ces objectifs :

1) Apprendre à vivre en collectivité (maternelle)

Objectif général : Favoriser l'épanouissement social et émotionnel des enfants dans un cadre rassurant.



	Objectif opérationnel	Projet d'animation et/ou actions mises en place
GROUPE 3-5 ANS	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des règles de vie simples et adaptées. - Encourager le respect des autres, du matériel et des adultes. - Développer l'écoute active lors des temps de regroupement, des jeux et des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des règles de vie avec eux - Aménager des temps d'accompagnement à l'habillage - Aménager des espaces avec des photos pour lui donner un repère - Rassurer l'enfant sur ses capacités, l'encourager lui donner des conseils. - Favoriser les affichages/pictogramme - exposer les activités / photos - Aménager des temps et espace avec différentes activités. (ex espace construction, activité sport, bibliothèque...)
GROUPE 6-7 ANS	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants sur des tâches simples en permettant à l'enfant de faire par lui-même - Donner confiance aux enfants - Travailler à rendre les enfants responsables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Confier des tâches ménagères aux enfants (passer la lavette sur la table après le goûter, passer le balai, distribuer le matériel ...) - Permettre à l'enfant d'avoir accès à des espaces aménagés et le laisser en autonomie sur ces espaces - Aménager des temps et espaces avec différentes activités. (ex espace construction, activité sport, bibliothèque...)
GROUPE 8-11 ANS	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants sur des tâches de la vie quotidienne et d'activités - Permettre à l'enfant d'être acteur de leur planning d'activité - Laisser à l'enfant la possibilité de faire des choix. - Travailler à rendre les enfants responsables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des règles de vie avec eux - Confier des tâches ménagères simples aux enfants - En créant des temps de réflexion commune - Aménager des temps et espace avec différentes activités. (ex espace construction, activité sport, bibliothèque...)

Si un enfant se sent en sécurité, confiant et intégré dans la vie en collectivité, il pourra apprendre à devenir autonome progressivement.

2) Faciliter l'accès à la connaissance et du savoir à travers le jeu



Objectif général : Faciliter l'accès à la connaissance et du savoir à travers le jeu

	Objectif opérationnel	Démarche pédagogique	Projet d'animation et actions mises en place
GROUPE 3-5 ANS	Apporter aux enfants une connaissances fonctionnel des objets et une connaissance pratique dans les jeux	Accompagner l'enfant dans la compréhension des règles et la découverte des matières, sons, objets, ect	Prendre le temps d'expliquer les choses comment elles fonctionnent, s'utilise ect) ex :atelier musique prendre le temps d'expliquer de façon simple comment fonctionne les instruments comment les appréhender ect
GROUPE 6-7 ANS	Apporter aux enfants une connaissance technique des choses	Accompagner l'enfant dans la compréhension des règles et leur faire découvrir de nouvelles activités	Diversifier au maximum les activités, sportives, manuelle, culturelle. Monter des grands jeux pour les faire plonger dans un imaginaire spécifique. Aménager des espaces d'échanges. Organiser des échanges avec d'autres structures
GROUPE 8-11 ANS	Arriver à développer des capacités d'interrogations et un esprit critique.	Faire découvrir à l'enfant de nouvelles activités, de nouveaux sports.	Aménager des espaces d'échanges. Diversifier au maximum les activités, sportives, manuelle, culturelle. Monter des grands jeux pour les faire plonger dans un imaginaire spécifique. Organiser des échanges avec d'autres structures. Faire appel à des intervenants spécialisés.

La structure met un point d'honneur dans les échanges avec les autres enfants des autres structures. Nous appelons cela des inter-centre.

Nous faisons aussi des échanges intergénérationnels avec les personnes âgées de la commune. Ces échanges permettent de Favoriser la transmission de savoirs, d'expériences, de témoignages, de connaissance

1 fois par année, l'accueil de loisirs participe à l'ouverture du festival tot ou tard, présentant aux familles des spectacles d'art de rue.

1 fois par vacances, une sortie ou un intervenant est financée afin d'élargir au maximum le panel d'activité pour les enfants.

Divers ateliers parents enfants sont aussi menés, afin d'échanger avec les familles.

3) Développer le Respect, l'entraide, le fair-play et la solidarité

Objectif général : Développer le Respect, l'entraide, le fair-play et la solidarité			
	Objectif opérationnel	Démarche pédagogique	Projet d'animation et actions mises en place
Groupe 3-5 ans	Eveiller au monde qui entoure l'enfant. Faire naître les premières amitiés. Développer la notion de respect	Etablir un lien entre les enfants d'un même groupe. Apprentissage du partage. Impliquer les enfants dans la rédaction des règles de vie	Mise en place de jeux collectifs. Solliciter es enfants à la distribution du gouter, des éléments lors d'ateliers... Mise en place du message clair S'encourager et se féliciter même si ils n'ont pas gagné
Groupe 6-7 ans	Faire des choses pour les autres. Développer la notion de respect. Développer la notion de fair-play	Monter des petits projets en collaboration avec d'autres structures ou pour la collectivité. Solliciter les enfants aux tâches ménagères. En impliquant les enfants dans la rédaction des règles de vie Faire prendre conscience aux enfants de respecter seul les choses	Ex : Création de la décoration de Noel pour le village. Partager des temps avec d'autres structures lors d'inter-centre Mise en place du message clair Développer des jeux avec d'auto-arbitrage. Faire proposer aux enfants des variantes de jeux



<p>Groupe 8-11 ans</p>	<p>Initier l'enfant dans le monde associatif.</p> <p>Développer la notion de respect</p> <p>Développer la notion de fair-play</p> <p>Développer une conscience citoyenne et une ouverture à la diversité.</p>	<p>Leur faire découvrir une association par année.</p> <p>Monter des petits projets en collaboration avec d'autres structures</p> <p>En impliquant les enfants dans la rédaction des règles de vie.</p> <p>Accompagner l'enfant en difficulté et faire accepter les différences.</p> <p>Faire prendre conscience aux enfants de respecter seul les choses</p> <p>Découvrir des associations</p>	<p>Ex : Découverte et participation au cadeau solidaire</p> <p>Partager des temps avec d'autres structures lors d'inter-centre</p> <p>Participer à des projets autour de l'environnement : tri des déchets, jardinage, économies d'énergie, etc.</p> <p>Sensibilisation à la consommation responsable et aux comportements écologiques</p> <p>Impliquer l'enfant en difficulté dans la proposition d'activité.</p> <p>Mise en place du message clair</p> <p>Développer des jeux avec d'auto-arbitrage.</p> <p>Faire proposer aux enfants des variantes de jeux</p> <p>Inciter les enfants à s'encourager, s'applaudir, se féliciter</p> <p>Accepter la défaite</p>
------------------------	---	---	--

L'équipe d'animation à reçu en 2022 une formation sur la gestion des émotions et sur l'utilisation du « message clair ». L'ensemble des acteurs pédagogique à reçu la même formation afin que nous puissions tous ensemble avoir les mêmes outils pédagogiques et aller dans le même sens

4-LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

1) Règles de vie de la structure

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles sont affichées dans chaque salle de la structure pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre puisqu'elles font partie intégrantes du dossier d'inscription de l'enfant : les parents prennent donc le temps de lire ces règles avec leur enfant, de leur expliquer.

En cas de non-respect des règles de vie, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin (par exemple, si un adulte sanctionne un enfant en lui demandant de l'aider à ranger la salle, c'est ce même adulte qui expliquera le pourquoi de la sanction, qui accompagnera l'enfant dans sa réalisation et qui lèvera la sanction). Si l'acte de l'enfant est jugé « grave » par l'équipe, il en sera référé aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera.

Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est en accueil de loisirs. Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation. Les parents n'ont pas besoin d'être au courant de tout ce qu'il se passe à l'accueil de loisirs. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si, oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant.

Etre pédagogue face a la sanction

Des fonctions :

- Une fonction éthique : la sanction vise à faire apparaître un sujet responsable en lui attribuant la responsabilité de ses actes.
- Une fonction psychologique : la sanction signifie la limite, elle est un coup d'arrêt au fantasme de toute puissance de l'individu.
- Une fonction pédagogique : la sanction rappelle à l'enfant, de par sa forme et son contenu, le sens de la présence à l'accueil de loisirs. Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager.

Des préalables :

- La sanction doit être formulée par des adultes.
- La sanction présuppose l'existence d'un cadre objectivé de règles connues et comprises des enfants. Les règles de vie préservent de l'arbitraire.

Des propriétés :

- La sanction s'adresse à un sujet et non à un groupe.
- La sanction doit être parlée, expliquée et autant que possible comprise (ce qui ne veut pas dire admise). C'est ce sens de la sanction qui est structurant même s'il n'est pas immédiat, même s'il advient bien souvent à retardement. La sanction ne cherche pas à venger mais à réinscrire l'autre dans l'existence d'une règle et donc à le réintégrer au sein d'un collectif.
- La sanction est une occasion de réapprendre les fondements de la morale : il y a moi et il y a l'autre. Ce qui est premier, ce n'est pas la loi mais l'existence et le respect de l'autre en tant qu'équivalent et en même temps différent de nous.
- La sanction répond à l'indignation d'un acte et non à l'indignation d'une personne. Par exemple, cet enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances et non cet enfant est violent.
- La sanction s'accompagne d'une procédure de réparation en décalage avec l'acte. La réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent la nécessité de s'améliorer, accepte de se mettre en position de responsabilité par rapport à ses propres actes.

Apporter aux enfants la sécurité physique, psychologique et morale.

Quelle que soit l'intervention que l'on fait auprès d'un enfant (soigner, consoler, rassurer...), elle doit être faite avec les gestes appropriés. Gardons toujours cela à l'esprit.

-En ce qui concerne la sécurité physique : Avant toute activité, les animateurs doivent définir puis préparer le lieu, se procurer le matériel nécessaire et avoir réfléchi aux éventuels dangers (délimitation d'un périmètre de sécurité). Toute activité doit donc découler d'une réflexion menée auparavant. Les animateurs doivent évidemment surveiller les enfants durant leurs activités et y participer avec le recul nécessaire. L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants et à chaque enfant individuellement. Par exemple, si nous savons que dans le groupe, un enfant a des difficultés spécifiques, il faut penser à cet enfant et adapter l'activité afin que chacun puisse y participer.

Les animateurs doivent se renseigner et connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignements) pour contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.

La sécurité physique passe également par un taux d'encadrement correspondant aux normes définis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. C'est la direction qui est garante de ce respect des normes d'encadrement. Elle évitera de laisser un animateur seul avec un groupe d'enfants, notamment en extérieur où personne ne pourra venir aider ou prendre le relais en cas de problème.

La sécurité physique est garantie également par une bonne hygiène de la structure. Ainsi, des protocoles ménages sont en place et sont à suivre par tous les animateurs. Le ménage est fait quotidiennement dans chaque salle et l'équipe veillera à garder les lieux propres et rangés en permanence.

- En ce qui concerne la sécurité affective : Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents ! Il faut savoir gérer avec grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant. Si les bisous et les câlins ne sont pas interdits, ils doivent rester à la demande de l'enfant et avoir un sens (pour se dire bonjour, au-revoir par exemple). Il faut donc répondre aux demandes d'affection ponctuelles des enfants tout en restant professionnel. Chaque animateur doit s'attacher à avoir la même attitude envers tous les enfants et ne pas montrer de favoritisme.

Méfions-nous des violences verbales qui, si elles peuvent paraître anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant, quelle qu'elle soit (verbale, physique, psychologique) est un abus de pouvoir ! Aussi, nous bannirons tout ce qui est moqueries, humiliation, etc... En cas de souci, une prise en charge psychologique pourra être suggérée aux familles, voir proposée dans le cadre de la structure sur un évènement touchant le collectif. Nous nous attacherons à créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun sera écoutée et prise en compte. Des animateurs référents pourront être mis en place pour certains enfants ayant des difficultés spécifiques.

Prendre en compte l'enfant, selon son rythme et ses besoins

Chaque enfant a des rythmes spécifiques : temps de repos, de sommeil, d'activités... C'est à la structure et aux animateurs de s'adapter aux rythmes de chaque enfant et non l'inverse. En aucun cas, les contraintes de la collectivité doivent être un frein au respect des rythmes des enfants.

Les besoins de sommeil pour les plus petits, de repos pour tous, sont très importants. Le repos n'est en aucun cas une perte de temps mais permet simplement le bon développement de l'enfant. La structure doit donc être organisée de façon à répondre au besoin de sommeil et de repos de chaque enfant. Les animateurs, quant à eux, doivent être à l'écoute des signes de fatigue des enfants (bâillement, frottement des yeux, énervement, irascibilité, perte de capacités, pleurs, ...).

Les activités doivent être adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Pour des petits par exemple, on ne peut pas leur demander de se concentrer sur une même activité durant un temps trop long. Ce respect des temps d'activité permet à l'enfant de pouvoir profiter pleinement de l'activité.

La parole de l'enfant est primordiale et doit permettre à l'équipe de se situer par rapport aux besoins de chaque enfant, à ses envies. Chaque enfant doit être écouté de la même façon. Il est important de laisser l'enfant faire ses propres choix, s'exprimer, développer son sens critique, son ouverture d'esprit. Cela lui permet de travailler sa connaissance de soi et de connaître ses limites. Il va ainsi développer sa relation aux autres, apprendre ce qu'on peut dire ou ne pas dire, savoir mettre des filtres dans ses propos...

L'enfant doit apprendre à accepter la critique, à gérer ses émotions, trouver des solutions pour exprimer ses émotions autrement que par des cris, des larmes, des crises, etc... En fonction des enfants, ce ne sera pas toujours la même solution qui fonctionnera et l'animateur est là pour aider chaque enfant dans la gestion de ses émotions (boîte à fâche, crier ou courir dehors, s'isoler...). L'animateur doit faire preuve d'écoute, de patience et de compréhension face à ces situations.

2) Déroulement d'un temps d'accueil en périscolaire



L'ACCUEIL DU MATIN

Le matin, les enfants arrivent à partir de 7h15 et ce de manière échelonnée jusqu'à 8h15. Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'intérieur de la structure et ne sont priés de quitter les lieux qu'après avoir confié leur enfant à un animateur.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par un animateur. Il pose ses affaires, met ses chaussons, prend le temps de dire au revoir à son papa ou sa maman. L'animateur est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner vers l'activité de son choix.

Pour permettre de gagner quelques minutes de sommeil chaque matin, il est permis aux enfants qui arrivent tôt de déjeuner sur place. Les parents fournissent entièrement le petit déjeuner. L'animateur accompagne l'enfant en lui proposant une place à table, dans un endroit propre et calme.

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est donc important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs, les jeux, etc... L'enfant doit être libre de choisir son activité et d'en changer. L'animateur doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.



L'ACCUEIL DU SOIR

A 16h15, les animateurs vont chercher les maternelles dans les classes. Les élémentaires sont récupérés dans la cour de l'école à la sortie de leur classe. Sur des ardoises accrochées sur les portes des classes, les animateurs notent les enfants présents.

Lorsque les animateurs ont récupéré tous les enfants, ils reviennent à l'accueil de loisirs. Les enfants posent leurs affaires, mettent leurs chaussons puis vont se laver les mains pour s'installer pour le goûter. Chaque enfant est amené à aider durant ce temps en fonction de son âge, de ses capacités et de ses compétences. Par exemple, les petits peuvent aider à distribuer les verres pour chacun, les plus grands peuvent installer les chaises et aider à servir. Une fois le goûter terminé, les enfants sont encore une fois amenés à aider les animateurs, pour débarrasser ou nettoyer les tables par exemple.

C'est ensuite le temps où chaque enfant va se diriger vers l'activité de son choix. Les animateurs sont répartis dans différentes salles pour permettre différents temps d'accueil :

- Les animateurs se répartissent dans les espaces (coin construction, coin jeux de société, coin atelier). Les animateurs sont garants du bon fonctionnement de ces groupes (pas de disputes entre enfants, pas d'enfants mis à l'écart, chaque enfant trouve l'activité qui lui convient...) et sont invités à jouer avec les enfants.
- Un espace devoir dans une autre salle au calme pour les plus grands est dédié. Ainsi, les enfants sont invités à faire leurs devoirs à l'accueil de loisirs pour leur permettre d'être tranquilles une fois rentrés chez eux. L'animateur ne fait pas d'aide aux devoirs, il n'est pas garant de l'exécution des devoirs et de leurs réussites.

Les parents discutent avec leurs enfants à la maison pour les inciter à faire leurs devoirs sur ce temps dédié et vérifient eux-mêmes le travail effectué le soir en rentrant. L'animateur vient en aide aux enfants si vraiment ils ont des difficultés pour comprendre un exercice et s'assure que le calme soit présent dans cette salle.

- coin bibliothèque, et propose ainsi aux enfants un temps calme dédié aux histoires. Les plus grands peuvent lire seuls, l'animateur raconte des histoires aux plus petits ou à ceux qui souhaitent écouter. C'est un lieu calme, qui permet aux enfants de se reposer après leur longue journée d'école. Dans l'année, nous essayons d'aller sur certains temps du periscolaire avec un groupe d'enfant à la bibliothèque municipale.

Les parents récupèrent leurs enfants de manière échelonnée. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

Le départ est un temps d'accompagnement où l'enfant va se séparer du groupe. C'est le moment de l'au revoir, de la liaison entre l'accueil de loisirs et le milieu familial. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

3) une journée type en ACM



Le temps d'accueil se déroule de 7h15 à 9h.

Il est demandé aux parents que tous les enfants soient arrivés pour 9h, heure de démarrage des activités. En effet, il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants sont déjà installés pour l'activité et que les règles ou les consignes ont déjà été expliquées par les animateurs ; ceux-ci ne pourront pas redonner les consignes à chaque enfant arrivant en retard. Pendant ce temps les enfants ont accès à divers pôles de jeux (dinette, bibliothèque, barbies, jeux de société, coloriage, construction...)



de 9h à 11h temps d'activités

L'équipe s'efforce d'être force de propositions et ainsi de varier les activités pour faire découvrir un maximum de savoir aux enfants. Au programme: bricolage, cuisine, théâtre, musique, danse, sport, scientifique, jardinage... Différentes activités sont proposées : soit par tranche d'âge, soit par intérêt et dans ce cas, l'enfant a le choix de son activité.

Les animateurs veillent à rester en cohérence avec le projet d'animation, avec les besoins et les centres d'intérêts des enfants et tentent de diversifier le plus possible leurs activités. Des grands jeux sont régulièrement organisés.



de 11h à 11h45 temps libre / récréation



temps du repas de 12h à 13h30

Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (hygiène, soin, repas équilibré...). Durant le repas, chaque enfant est invité à goûter les aliments : de petites quantités sont servies pour l'entrée et le plat ce qui permet à l'enfant de manger ce que l'animateur lui sert sans se sentir « forcé ». Le laitage et le dessert sont servis aux enfants qui le souhaitent uniquement.

L'animateur mange à la même table que les enfants,

L'équipe privilégiera la distribution du pain au coup par coup, plutôt que de le laisser sur la table à disposition des enfants. Si l'entrée nécessite un morceau de pain, il peut être distribué à ce moment-là ; sinon, il peut n'être donné qu'au moment du plat chaud. Un deuxième morceau peut être donné aux enfants qui prennent un morceau de fromage s'ils le souhaitent. Dans tous les cas, le pain ne doit pas devenir le repas de l'enfant.

S'il est difficile d'éviter le gaspillage en cantine, l'équipe fera en sorte que les enfants ne se rendent pas compte du gaspillage éventuel et prennent de bonnes habitudes par rapport à cela. C'est aussi pour cela que de petites quantités leur sont servies, ils finissent donc leur assiette et ne prennent pas pour habitude de jeter de la nourriture.



le temps libre récréation puis calme de 13h30 à 14h30

Les plus petits (petites et moyennes sections) vont à la sieste. Un animateur est présent avec eux sur tout le temps de la sieste, pour raconter des histoires au départ, puis pour les surveiller et accompagner les levés au fur et à mesure.

Les histoires favorisent bien souvent l'endormissement des enfants. Si un enfant ne dort toujours pas vers 14h15, il est invité à se lever en silence pour rejoindre les plus grands. Les enfants qui dorment sont réveillés à 15h30 pour qu'ils puissent avoir le temps de se réveiller tranquillement avant le goûter.

Les plus grands sont également en temps calme de 13h30 à 14h. Sur ce temps, les enfants sont répartis entre diverses activités : soit en bibliothèque pour lire ou écouter des histoires, soit en salle d'activité pour des coloriages zen, mots croisés, sudoku, etc..., soit en salle des grands pour des ateliers de méditation, yoga, massages, musique douce, etc... Quelle que soit l'activité, sur ce temps, elle se fait dans le calme pour permettre à chaque enfant de se poser sur ces 30 minutes et de reposer ses oreilles.



de 14h30 à 16h temps d'activités

L'équipe s'efforce d'être force de propositions et ainsi de varier les activités pour faire découvrir un maximum de savoir aux enfants. Au programme: bricolage, cuisine, théâtre, musique, danse, sport, scientifique... Différentes activités sont proposées : soit par tranche d'âge, soit par intérêt et dans ce cas, l'enfant a le choix de son activité.

Les animateurs veillent à rester en cohérence avec le projet d'animation, avec les besoins et les centres d'intérêts des enfants et tentent de diversifier le plus possible leurs activités. Des grands jeux sont régulièrement organisés.



de 16h15 à 16h45 temps du goûter

Sur les mercredis et les vacances, le goûter est fourni par la structure afin que tous les enfants mangent la même chose. Au menu, 1 fruit, 1 produit laitier et un gâteau/ tartine. Les enfants ont le droit de sélectionner ce qu'il souhaite. Nous utilisons régulièrement les produits laitiers et fruits non mangés sur les temps du midi afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

de 16h45 à 18h30 temps libre.

Les familles peuvent récupérer les enfants sur ce créneau horaire. Pendant ce temps les enfants ont accès à divers pôles de jeux (dinette, bibliothèque, barbies, jeux de société, coloriage, construction...)

THE END

4) Les séjours

En vue de répondre aux besoins des enfants qui ne partent pas en vacances par exemple, ou tout simplement pour permettre aux enfants de vivre des vacances différemment, des séjours sont ponctuellement organisés. Ces séjours, d'une durée de 5 à 10 jours, permettent de découvrir les enfants autrement et de vivre des expériences uniques avec eux.

Ces séjours sont organisés par le coordinateur de l'AFREJ permanent dans l'association, qui connaît donc bien les enfants, leurs besoins et leurs envies.

Les séjours sont un outil utilisé par la structure pour créer ou confirmer une dynamique de groupe. Les séjours sont le moyen pour les participants de partir en autonomie hors du cadre familial. Sur place, les enfants découvrent un nouvel environnement, un autre rythme de vie. Les semaines de séjours sont courtes mais pleines d'émotions pour les enfants et les animateurs.



Pour toutes demandes de renseignements :

@ : afrej.coordination@gmail.com

Tél. : 06.74.81.21.54

Pour toutes demandes d'inscriptions :

@ : afrej.sejours@gmail.com

5) La place des familles



La place des parents et la place des professionnels sont liées et destinées à construire une complémentarité et une continuité dans l'éducation des enfants, dans une perspective de coéducation.

De nombreux termes sont utilisés pour évoquer la place des parents : relations avec les parents, travail avec les familles, coopération, collaboration, partenariat parents-professionnels... L'expérience nous montre que la place des parents dépend beaucoup du positionnement des professionnels, de leurs compétences et des moyens qui leur sont donnés pour travailler cette question.

Pour nous, il est primordial d'inclure les parents dans notre structure et de construire un partenariat fort basé sur la confiance. Tout en sachant les laisser à leur place de parents (les parents n'ont pas à décider de tout dans la structure, ni à prendre la place de l'animateur), l'équipe souhaite donner une place aux familles leur permettant de s'inclure dans la structure selon leurs envies et leurs disponibilités.

Bien évidemment, toute l'équipe d'animation est à l'écoute des parents concernant leurs remarques, suggestions, etc... Mais au-delà de ce petit quotidien, un comité de pilotage a été créé, composé de personnel de l'association, des élus et surtout des parents. Tous les parents qui le souhaitent peuvent s'investir dans ce comité qui a pour but d'améliorer la prise en charge des enfants.

Les parents ont également la possibilité de s'investir en tant que bénévoles dans la structure. Ainsi, ils peuvent proposer des animations aux enfants en fonction de leurs compétences, ou tout simplement accompagner un animateur pour l'épauler. Ces investissements sont très appréciés de l'équipe et des enfants qui peuvent parfois bénéficier d'activités en plus petits groupes, ou sur des activités bien spécifiques que les animateurs n'auraient pas forcément été capables de mener.

Outre ces investissements de parents volontaires, des soirées familles sont régulièrement mises en place par l'équipe d'animation. Elles permettent une rencontre privilégiée entre parents et animateurs, mais elles permettent aussi aux parents de découvrir le domaine de l'animation à travers les activités proposées lors de ces soirées (grand jeu, jeux sportifs, atelier cuisine, soirée halloween etc...).

5-LES MOYENS

1) Les moyens humains



Adjoint de l'ACM

Directeur du secteur ados

LAMBERT Florent
diplômé BAPPAT



Directrice de l'ACM

JORGE-COSTA Cindy
Diplômée BPJEPS ET BTS



Animatrice ACM

Animatrice cantine

DESPRES Tiffany
Diplômée BAFA



Animatrice ACM

Animatrice cantine

FOWLER Anna
Diplômée BAFA



Animatrice ACM

Animatrice cantine

FERNANDEZ Saona
Apprentie BAFA



Animatrice ACM

**Animatrice cantine
personnel d'entretien**

SITAR Khadija



Animatrice ACM

VILA VALLS Amélie
diplomée BAFA



Animatrice

DERUDET Annaëlle

Stagiaire CAP



**Animateur ACM
et ados**

AINSI QUE

Missions du directeur

- Déterminer et mettre en place l'organisation de l'équipe pédagogique
- Réaliser la gestion des ressources humaines.
- Faire respecter tous les protocoles créés
- Rédaction du projet pédagogique et d'animation
- Coordonner, planifier et créer les plannings d'activités de chacun
- Faire passer les informations entre les différents partenaires, les enfants et les parents.
- Définir les besoins en équipement et matériel
- Suivre le budget correspondant.
- Analyser les données d'activité de la structure
- Réaliser une gestion administrative et comptable.
- Gérer la communication sur les réseaux
- Contrôler l'application de procédures Qualité, Sécurité et Environnement
- Présenter le bilan annuel d'activité.
- Accompagner l'équipe dans la formation et suivre les stagiaires



Missions de l'adjoint de direction

- Faire respecter tous les protocoles créés
- Rédaction du projet pédagogique et d'animation
- Faire passer les informations entre les différents partenaires, les enfants et les parents.
- Définir les besoins en équipement et matériel
- Etre capable de réaliser une gestion administrative et comptable en cas d'absence de la direction
- Gérer la communication sur les réseaux
- Contrôler l'application de procédures Qualité, Sécurité et Environnement
- Accompagner l'équipe dans la formation et suivre les stagiaires

Missions de l'animateur

- Assurer la sécurité physique et émotionnel des enfants
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Présenter le descriptif les différentes activités aux enfants
- Renseigner les parents sur les fonctions de la structure d'accueil
- Mettre en place et animer les activités tout au long de la journée en fonction des objectifs du projet pédagogique
- Encadrer et animer les temps de vie quotidienne
- identifier les potentiels problèmes d'un enfant ou d'un adolescent et alerter la direction
- Avertir sur les stocks et l'état du matériel et des locaux
- Assurer l'entretien des locaux



Missions du personnel de cantine

- Assurer la sécurité physique et émotionnel des enfants
- Faire respecter les règles de cantine
- Assurer que chaque enfant goute aux différents plats
- Assurer le service en tenant compte des type de repas
- Respecter le timing
- Assurer le bon fonctionnement du débarrassage



Missions de l'agent d'entretien

- Assurer le nettoyage et l'entretien des locaux en respectant méthodiquement les protocole
- Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition
- Assurer les lessives et les changements des draps
- Respecter toutes les règles d'hygiène et sécurité
- Rendre compte à la direction de tout dysfonctionnement ou de toute anomalie



L'organisation du travail d'équipe

A son arrivée dans l'équipe, chaque nouvel animateur reçoit ce présent projet pédagogique, ainsi que le livret de l'animateur qui comprend le règlement des animateurs, la fiche de poste animateur, les dates de réunions pour l'année, les protocoles en vigueur dans la structure.

Pour une meilleure coordination de l'équipe, la direction informera tous les animateurs de chaque arrivée de nouveaux salariés dans l'équipe. Les nouveaux animateurs seront intégrés en binôme au départ, dans la mesure des possibilités de la structure.

L'équipe se réunit régulièrement afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique : elle peut donc amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place de nouveaux projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Afin de permettre une meilleure efficacité, ces réunions sont organisées sous plusieurs formes :

- Réunions d'équipe : Elles permettent à chacun de prendre la parole pour donner son ressenti sur la situation actuelle, faire part de ses difficultés quelle qu'elles soient, résoudre des conflits, etc... C'est également l'occasion pour la direction de transmettre des informations, de discuter de nouveaux projets, etc...
- Réunions à thème : Les animateurs font régulièrement part à la direction de points spécifiques qu'ils souhaiteraient aborder et ces points donneront lieu à ces réunions à thème. C'est l'occasion pour l'équipe d'échanger sur sa pratique, de savoir comment réagir en telle ou telle circonstance, d'analyser des situations et de connaître l'avis de ses collègues.
- Réunions de préparation : L'équipe se réunit pour monter de nouveaux projets d'activités visant à toujours plus de qualité au sein de la structure. Chacun est libre d'apporter ses idées et l'équipe réfléchit ensemble comment les concrétiser. Ces réunions servent également à « tester » des activités si besoin.

La direction et l'ensemble des animateurs participent à ces réunions. Elles sont animées par l'équipe de direction. L'équipe a, à sa disposition, de la documentation afin d'organiser au mieux les activités (livres, classeurs d'animation, Internet, revues). Chacun est garant de la mise en jour et du respect de ces outils.

La formation

La formation est un droit accessible à tous salariés. De ce fait, des formations sont fréquemment proposées à l'équipe d'animation et les animateurs sont fortement incités à se former régulièrement.

La structure accueille régulièrement des apprentis et des stagiaires. Si c'est l'équipe de direction qui est garant de l'accueil des animateurs stagiaires ou apprentis, chaque animateur aura une approche bienveillante et formatrice pour leur transmettre le maximum de leurs compétences et de leur professionnalisme.

La formation des animateurs apprentis ou stagiaires est assurée par l'équipe de direction afin :

- De consolider les connaissances sur l'enfant.
- De faire le lien entre la théorie et la pratique.
- D'analyser sa pratique pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- D'acquérir de nouvelles compétences techniques.

L'équipe de direction est garante de la formation des animateurs et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Ce que l'on attend d'un animateur

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi sera sanctionné.

L'équipe n'a pas à mêler les enfants à des problèmes internes, qu'ils soient d'ordre professionnels ou privés.

L'animateur est garant du bon fonctionnement de la structure en accord avec le projet pédagogique.

L'animateur est membre d'une équipe d'animation composée de plusieurs animateurs et de l'équipe de direction. Cette équipe a la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salles d'activités, sanitaires, respect du matériel...).
- De la structuration de la journée (rythme, temps calme, temps du repas, temps d'activités...).
- Des règles de vie.

Chaque animateur a la responsabilité d'un groupe d'enfants et a donc plus particulièrement la responsabilité :

- De réfléchir aux dangers, de choisir et de préparer le lieu de l'activité et le matériel.
- De veiller à établir une progression dans l'activité.
- D'adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus.
- De connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignements).
- De prendre en compte les rites d'endormissement de chaque enfant faisant la sieste.
- De la santé et de l'hygiène.
- Des premiers moments (accueil, premiers repas...).
- Des relations avec la famille (prise d'information, transmission, réunion avec les familles...).

L'animateur doit être vigilant, présent et disponible à tout moment.

Des réunions de préparation sont obligatoires :

- Pour faire connaissance avec l'équipe.
- Pour s'approprier le projet pédagogique.
- Pour élaborer le projet de fonctionnement propre à chaque groupe d'âge.
- Pour pratiquer des activités ensemble.

Il est absolument indispensable d'être tous en accord avec le projet pédagogique pour travailler ensemble.

2) Les moyens financiers le budget à l'année

produits d'entretien	fourniture administratif petit équipement	Matériel pédagogique	alimentation	pharmacie	sortie	transport
2500€	1500€	3030€	2500€	100€	3000€	3000€

A cela s'ajoute les bénéfices des actions menées tout au long de l'année

3) Les moyens matériels

Est présent dans la structure

meublier de rangements

canapés

matériels de sport (hockey/ badminton / tchoukball/ basket/kam jam...)

matériels extérieurs (jeux de récréation/ cerceaux/ ballons/ quille/molky/corde a sauté...)

matériel pédagogique (pâte a modelé/ perle/ papiers/ ciseau/colle ...)

matériels culinaire (four/ ustensiles...)

Déguisements multiples

Entre structures, nous pouvons nous échanger le matériels afin de varier les activités (ex malle de cirque/ malle de camping avec tentes...)

Tout matériel peut être acheté selon les projets montés.

4) Les moyens immobilier

locaux de l'accueil de loisirs



locaux de l'école

2 salles dans l'école sont à disposition pour les périscolaires, les mercredis et les vacances

Le bâtiment de gauche est utilisé uniquement les mercredis et les vacances scolaire

5) Les moyens logistiques

Est présent dans la structure

1 ordinateur portable avec logiciel de comptabilité

1 imprimante

1 rétroprojecteur

2 enceinte

5 lampes de couleurs

6-LA COMMUNICATION

Pour le périscolaire, les mercredis et les vacances :

accueil.lafontaine.enchantée@gmail.com

Tel: 07.85.22.66.55



Pour les séjours : afrej.coordination@gmail.com

Tél. : 04.50.48.31.52

N'hésitez pas à laisser un message vocal, nous vous recontacterons au plus vite.

séjours

Tous les documents, plannings, souhaits, menus, dossier d'inscription et informations sont en ligne et téléchargeables depuis le site.

<https://afrejcoordination.wixsite.com/monsite>



Venez aimer la page « AFREJ » pour suivre les informations et les anecdotes . de vos enfants.

<https://w.facebook.com/AFREJ-115770086497011/>



Le portail familles, est un outil permettant l'inscription de votre enfant au périscolaire et pendant les vacances, vous pouvez également télécharger vos factures, faire le suivi des paiements et nous transmettre des pièces administratives obligatoires. Vous pouvez télécharger vos attestations pour les impôts.

<https://la-fontaine-enchantee.portail-defi.net/login>



Nous avons des panneaux d'affichage devant la porte du périscolaire, devant l'école et devant la structure des mercredis et vacances.



7-LE BILAN

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous privilégions l'évaluation qualitatif et quantitatif.

- Les enfants viennent avec plaisir.
- Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle ou collective.
- Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective.
- Un maximum de décisions sont prises par les enfants.
- Les enfants sont propres, en bonne santé et en pleine forme.
- Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations.
- Le matériel est utilisé.
- Le thème est bien respecté toute l'année
- Les lieux sont propres, rangés, décorés.
- Les relations sont calmes, détendues, exempte de toute violence.
- Les réunions sont efficaces et conviviales.
- L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- Les adultes ont plaisir à travailler ensemble.
- Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance.
- Les enfants arrivent à s'auto arbitrer, respecter les règles des jeux (pour les plus grands)
- Les enfants ont découvert au mois une association dans l'année

Dans le projet d'animation mis en place chaque année, l'équipe réfléchit à un moyen de donner la parole aux enfants pour faire part de leurs avis.

Les parents sont invités à faire leurs retours quotidiennement à l'équipe d'animation. Si des sondages ou des questionnaires de satisfaction sont parfois proposées aux familles, celles-ci ne doivent pas attendre ces documents pour faire leurs retours, notamment en cas de problème. L'équipe d'animation aura toujours en tête que toute remarque est bonne à prendre, quelle qu'elle soit, et transmettra la remarque en question à toute l'équipe lors des réunions de travail.

L'équipe se rencontrera annuellement pour mettre à jour ce projet pédagogique. Il peut être modifier entre temps lorsque l'équipe en ressent le besoin.